



Aurignac, le 21 juin 2013

**Objet : Convocation Conseil Communautaire.**

Madame, Monsieur,

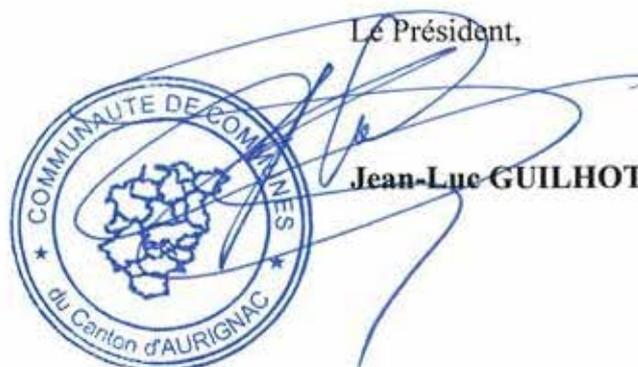
Je vous informe que le Conseil Communautaire se réunira le **jeudi 04 juillet prochain à 20 h 30.**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Présentation du projet « pôle médical » par Laurent Fleurigeon,
- Musée de la préhistoire : présentation de l'évolution du projet par Michel Chrétien,
- Tarifs piscine (délibération),
- Convention minibus ALAE (délibération),
- Fond national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC),
- Questions diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

  
**Jean-Luc GUILHOT**

PROCES-VERBAL  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 04 JUILLET 2013

\*\*\*\*\*

**Etaient présents :**

<u>Alan :</u>	Jean-Luc Guilhot Progreso Delgado Jean-Luc Soudais
<u>Aulon :</u>	Roger Fauré Marie-Luce Gaspin Georges Brangé
<u>Aurignac</u>	Jean-Michel Losego Claude Soula Daniel Bernadets Nicole Cistac Jean-Pierre Vallière Nicole Samouillan
<u>Bachas :</u>	Marcel Bergès
<u>Benque :</u>	Pas de délégué
<u>Boussan :</u>	Patrick Boube Marie-Jo Labat
<u>Bouzin :</u>	Alain Passament Olivier Boyer
<u>Cassagnabère</u> <u>Tournas :</u>	Bernard Discors Danièle Luthringer
<u>Cazeneuve-</u> <u>Montaut :</u>	Josiane Tesser Robert Blanc
<u>Eoux :</u>	Monique Rey
<u>Esparron :</u>	André Massarin Jean-Claude Lajous
<u>Latoue :</u>	Jacques Féraut Pierre Bosc
<u>Montoulieu</u> <u>Saint-Bernard :</u>	Camille Sors Jean-Pierre Jacquemart
<u>Peyrissas :</u>	Pas de délégué

Peyrouzet : Michel Signu  
Saint-André : Eliane Raulet  
Saint-Elix  
Séglan : Danièle Ader  
Nicolas Suspène  
Samouillan : Michel Chrétien  
Terrebasse : Francis Dignat

**Etaient excusés :**

Alan : Ludovic Bourgois  
Aulon : Michel Fitte  
Benque : Jean-Claude Lasserre  
Saint-André : Jean de Galard

**Etaient absents :**

Aurignac : Aymeric Coujou  
François Esquerré  
Bernard Dreher  
Jean-Marc Viguié  
Bachas : Thierry Vigneaux  
Benque : Arnaud Landemaine  
Cassagnabère-  
Tournas : Jean-Pierre Jouffreau  
Joël Maribon-Ferret  
Eoux : Didier Barthe  
Latoue : Serge Labeda  
Christian Saux  
Peyrissas : Didier Fréchou  
Maryline Vinsonneau  
Peyrouzet : Philippe Lagrange  
Terrebasse : Thomas Faure

Présents : 35  
Excusés : 4  
Absents : 15  
Total : 54

Monsieur Vallière est désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 mai est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour un certain nombre de délibérations :

- Maintien du régime indemnitaire au-delà de 90 jours en cas de maladie ordinaire,
- Embauche de personnel à la piscine intercommunale,
- Résiliation du marché du PLU intercommunal,
- Fonds d'amorçage relatif à la réforme des rythmes scolaires,
- Remboursement des repas pour les agents des ALAE,
- Remboursement des impôts fonciers pour Monsieur Bouchilloux,
- Tarifs ALSH été 2013.

#### **I. Présentation de l'offre de soins par Laurent Fleurigeon :**

Présentation : voir diaporama ci-joint.

A l'issue de la présentation, le Président remercie Laurent Fleurigeon pour son travail qui est applaudi par l'Assemblée.

Monsieur Delgado fait remarquer qu'il serait pertinent de prévoir dans ce bâtiment un studio qui pourrait servir à d'éventuels remplaçants.

Monsieur le Président informe l'Assemblée qu'un terrain pourrait parfaitement convenir pour la construction du bâtiment : celui qui est situé derrière les ateliers intercommunaux, qui appartient à la CCCA, offre plus de 2 000 m<sup>2</sup> carrés constructibles en zone Ub et deux accès à la voirie.

Le financement de cet investissement serait éligible à la DETR à hauteur minimale de 50%.

Monsieur Losego pense qu'il serait opportun de rédiger une délibération de principe marquant la volonté d'engagement de la CCCA.

Monsieur Chrétien est d'avis que la délibération pourrait également mentionner les membres du comité de pilotage préconisé par Monsieur Fleurigeon.

Monsieur Dignat fait remarquer que, pour délibérer, il faudrait connaître avec exactitude l'enveloppe financière du projet.

Monsieur Brangé trouverait judicieux de faire un compte à rebours entre aujourd'hui et la date limite de dépôt de dossier de DETR (31/12/2013).

**Monsieur Fleurigeon estime le montant du projet entre 500 000 € et 600 000 €. Il ajoute que les professionnels attendent une réponse claire et rapide de la part de la CCCA.**

Il est proposé un comité de pilotage composé de Jean-Michel Losego, Michel Chrétien, Nicole Samouillan, Jean Mauruc, Marie-Luce Gaspin, Jean-Luc Guilhot, Camille Sors, Claude Soula, Alain Passament.

*La délibération validant le projet, le choix du terrain et le comité de pilotage est adoptée à l'unanimité.*

## **II. Musée de la préhistoire :**

Monsieur Chrétien présente un diaporama évoquant l'état d'avancement des travaux du bâtiment ainsi qu'un récapitulatif financier (cf document ci-joint).

Monsieur Dignat demande une présentation de la muséographie en conseil communautaire.

Monsieur le Président lui répond que cette présentation était prévue ce soir. Mais au vu de la venue de l'architecte (Basalt), de l'AMO (Mme Seurat) et de la représentante du Ministère de la Culture (Mme Louboutin) hier après-midi, il semblait plus pertinent d'attendre que les choses aient été recadrées par l'ensemble des intervenants et notamment Mme Louboutin qui est une personne clé.

Monsieur Brangé demande si le cahier des charges de la muséographie a été validé.

Monsieur le Président lui répond qu'il ne le sera que lorsque le marché sera lancé.

## **III. Réactualisation des tarifs de la piscine :**

Monsieur le Président informe l'Assemblée qu'il paraît nécessaire de réactualiser les tarifs adultes et enfants de la piscine intercommunale.

Il est proposé de passer le tarif adulte à 2,50 € (contre 2,30 € actuellement) et le tarif enfant à 1,50 € (contre 1,20 € actuellement).

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **IV. Convention minibus pour le transport des enfants vers l'ALSH :**

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que la réforme des rythmes scolaires sera mise en place dès la rentrée 2013 sur le canton.

Les enfants travailleront donc les mercredis matin et se posera le problème du transport vers le site de rabattement (Alan) pour ceux qui fréquenteront l'ALSH.

Une solution opportune pourrait être l'utilisation de minibus publicitaires (9 places, donc sans besoin de permis spécial) entièrement gratuits (les seules charges étant le carburant et l'entretien), le financement étant assuré par les publicités sur la carrosserie.

*La délibération entérinant la mise en place de minibus publicitaires est adoptée à l'unanimité.*

#### **V. Ménage piscine :**

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée qu'au mois de juin, le ménage des parties communes de la piscine est assuré par un contractuel (sur le temps scolaire, soit du lundi au vendredi).

Il semblerait opportun de maintenir cette personne pour les mois de juillet et août afin d'assurer l'entretien des plages et du local technique.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

#### **VI. Résiliation marché PLU intercommunal :**

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que, suite à l'avis négatif de la commission d'enquête, un nouveau marché a été lancé pour la poursuite des études. Par conséquent, il convient de mettre un terme, par convention, au marché actuellement en cours avec le cabinet Citadia.

*La délibération validant la résiliation du marché avec le cabinet Citadia est adoptée à l'unanimité.*

#### **VII. Remboursement Monsieur Bouchilloux :**

Monsieur le Président expose à l'Assemblée que le locataire de l'appartement situé au-dessus des services techniques a payé par erreur les impôts fonciers de la CCCA. Il s'agit de délibérer afin de pouvoir lui rembourser cet indu.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

#### **VIII. Tarifs ALSH été 2013 :**

Un programme de sorties a été mise en place par l'ALSH pour l'été 2013. Il s'agirait d'en fixer les tarifs.

Il est proposé 15 € la journée pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 650 et 20 € la journée pour les familles dont le quotient familial est supérieur à 650.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

#### **IX. Prise en charge des repas pour les agents des ALAE :**

Monsieur le Président expose à l'Assemblée que certains agents des ALAE prennent leurs repas avec les enfants pendant leur temps de travail. Dans ce cas (et seulement dans ce cas), la collectivité doit prendre en charge leur repas. Une délibération est nécessaire pour valider cette prise en charge.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **X. Dotation de compensation – réforme des rythmes scolaires :**

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que la réforme des rythmes scolaires, appliquée dès la rentrée septembre, génère une dotation (fonds d'amorçage) de la part de l'Etat. Or, ce fonds d'amorçage sera versé aux communes.

Il s'agit donc de délibérer afin de demander aux communes de reverser la somme reçue à la CCCA qui dispose désormais de la compétence.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XI. Maintien du régime indemnitaire en cas de maladie :**

Monsieur le Président expose à l'Assemblée que le régime indemnitaire est actuellement maintenu au salarié en cas de maladie ordinaire en-deça et au-delà de 90 jours. Toutefois, pour cette dernière période, une délibération est nécessaire et n'avait pas été prise jusqu'à ce jour.

Il s'agit donc de délibérer pour que les agents puissent continuer à bénéficier du maintien de leur régime indemnitaire en deça et au-delà de 90 jours de maladie ordinaire.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XII. Fonds de péréquation des ressources intercommunales :**

Monsieur le Président rappelle qu'en 2012, le conseil communautaire avait choisi de conserver ce fonds à l'échelle communale.

Pour 2013, il en sera de même car il est désormais trop tard pour délibérer.

Il précise que ce fonds va pratiquement doubler en 2014, l'effort fiscal des communes pris en compte passant de 0,75 (2013) à 0,80, voire à 1.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Aide aux sinistrés :**

Monsieur le Président informe l'Assemblée que la CCCA est intervenue lors des intempéries qui ont touché le sud du département en envoyant des moyens techniques et humains sur le canton de Saint-Béat.

Mais beaucoup de collectivités ont également fait des dons d'ordre financier en soutien aux communes et cantons affectés.

Il est proposé de faire un don financier à hauteur de 1 €/habitant (soit 4 260 €).

Monsieur Boube fait remarquer que de nombreuses associations se sont créées sur le territoire suite aux inondations et qu'il n'est pas évident de choisir.

Monsieur le Président suggère de donner la somme à l'AMF 31 qui fonctionne avec l'accord de la préfecture et qui répartit les dons de manière équitable.

Il est décidé d'octroyer un don de 1€/habitant (soit 4 260 €) aux sinistrés des inondations du sud du département et de remettre ce don à l'AMF 31 qui se chargera de le répartir de la manière la plus opportune.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**Cours de ferme :**

Monsieur le président rappelle que les imprimés pour 2014 ont été transmis dans les mairies.

**31 notes d'été :**

Monsieur le Président informe l'Assemblée que le concert 31 notes d'été (concert gratuit sous l'égide du Conseil Général) aura lieu à Latoue le 18 août.

**Pronomades :**

Monsieur le Président fait état du concours de pétanque entre intercommunalités organisé le week-end dernier par Pronomades.

Les gagnants de ce concours sont Jean Mauruc, Jean-Luc Cayuela et lui-même.

45 places pour le concert de Jacques Higelin aux Parc des Expositions de Villeneuve de Rivière en février 2014 ont été gagnées.

3 ont été offertes aux perdants et la triplette gagnante s'en est attribué 6 chacun. Il en reste donc 24 qui seront offertes aux agents et élus de la CCCA.

Les personnes intéressées devront s'inscrire sur une liste. S'il y a davantage d'inscriptions que de places disponibles, il sera procédé à un tirage au sort.

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 50.***

\*\*\*\*\*